



Granulats alluvionnaires, enrochement et pierre de taille

Nord Isère (Isère)

Mercredi 8 avril 2020

Du sable et gravier à la pierre marbrière, en passant par le granulats de roche massive, le Nord Isère est riche en diversité de mode d'exploitation de carrière.

Le matin, nous découvrirons une carrière de granulats alluvionnaires silico-calcaires exploitée par la société Perrin. Située sur la commune d'Arandon-Passins, cette carrière est exploitée depuis 1993. Elle affiche une production d'environ 500 000 t/an. Les granulats produits sont utilisés notamment dans les usines de production de produits béton (BPE et préfabrication) de la société.

Depuis quelques mois, de nouvelles installations d'une capacité de 450 t/h ont été mises en place sur le site. Elles permettent de rationaliser les méthodes d'exploitation de la carrière et de production des granulats.



Carrière de granulats silico-calcaires Perrin à Arandon-Passins.

©Perrin

L'après-midi, nous visiterons une des usines de la société Les Carrières du Bugey, spécialisée dans la taille de pierre et la marbrerie. Cette usine transforme du calcaire issu de différentes carrières dont celui de la carrière de la société Gonin TP, située à proximité. Ce sera l'occasion de découvrir une activité relativement confidentielle dans l'industrie extractive et historique du Nord Isère.

Ensuite, la visite de la carrière Gonin TP permettra de découvrir la cohabitation de différents modes d'extraction en fonction du matériau extrait : granulats, enrochement, blocs marbriers.



Travail de bouchardage sur une pierre de taille à l'usine des Carrières du Bugey.

©Les Carrières du Bugey

programme

- 10 h 00 **Accueil des participants.**
- 10 h 15 **Présentation de la carrière et des installations de la société Perrin.**
- 11 h 00 **Visite du site.**
- 12 h 15 **Déjeuner.**
- 14 h 00 **Transfert vers l'usine de la société Les Carrières du Bugey.**
- 14 h 30 **Accueil et visite de l'usine.**
- 15 h 30 **Visite de la carrière de la société Gonin TP.**
- 16 h 30 **Fin de la journée.**

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des EPI (chaussures de terrain, casque, gilet de sécurité).



conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Auvergne-Rhône-Alpes

Mercredi 8 avril 2020

Granulats alluvionnaires, enrochement et pierre de taille
Nord Isère (Isère)

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT20-04) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org